DIRECTION GENERALE

DIRECTION FINANCIERE

ASSURANCES

APPEL D'OFFRES PROGRAMME D'ASSURANCE ENEO 2023

POLICE D'ASSURANCE :
FACULTES TRANSPORTEES

Janvier 2023

Table des matières

Table des matières

I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION ..... - 2 -

II-ENEO ET SA POLITIQUE EN MATIERE DE COUVERTURE DE RISQUES ..... - 3 -

III-PRESTATIONS ATTENDUES ..... - 7 -

IV-SPECIFICITES TECHNIQUES DE L'OFFRE ..... - 8 -

I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I.1- CONTEXTE

Force motrice du secteur électrique et catalyseur de croissance au Cameroun, ENEO a pour mission de fournir une énergie fiable et un service de qualité, tout en étant un modèle de gouvernance en Afrique. En s'appuyant sur les valeurs d'intégrité, de cohésion, de respect et d'engagement. Avec 3 623 employés et plus d'un million de clients, ENEO est une société d'économie mixte (partenariat public-privé) qui produit et distribue de l'énergie au Cameroun. Ces missions sont les suivantes :

- Satisfaire la demande de l'électricité en fournissant de l'électricité de qualité.
- Fournir de service de qualité et faciliter l'accès de l'électricité à un grand nombre de personnes
- Protéger le public en le sensibilisant sur les dangers électriques
- Revitaliser nos relations clientèles par des actions positives et innovantes
- Rechercher de façon permanente l'excellence en apprenant de nos expériences
- Réaliser nos activités dans le cadre notre responsabilité sociale

I.2- JUSTIFICATION

Le présent appel à d'offre en procédure d'urgence a pour objectif de sélectionner des compagnies d'assurance et des sociétés de courtage de droit Camerounais qui participeront pour proposer des polices d'assurance couvrant les activités et missions d'ENEO pour les trois prochaines années.

II-ENEO ET SA POLITIQUE EN MATIERE DE COUVERTURE DE RISQUES

II-1 ENEO

FICHE D'IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE
RAISON SOCIALE : ENEO (Energy of Cameroon)
Sigle : ENEO S.A.
FORME JURIDIQUE : SOCIETE ANONYME (S.A)
CAPITAL SOCIAL : F CFA 47 148 690.000
N° AU REGISTRE DE COMMERCE : RC/ Dla/1974/B/4624
TUTELLE : MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
SIEGE SOCIAL : AVENUE DE GAULLE – Douala
DENOMINATION : ENERGY OF CAMEROON
ACTIONNAIRE : GROUPE ACTIS (51%), ETAT DU CAMEROUN (44%) ; AGENTS (5%)
NOMBRE D'EMPLOYES : 3 623 NOMBRE DE CLIENTS : 1 693 128 MASSE SALARIALE 2017 : FCFA 40,5 Milliards CHIFFRE D'AFFAIRE 2017 : FCFA 342,5 Milliards
RESEAUX ENEO : • Réseau Interconnecté Sud (RIS) • Réseau Interconnecté Nord (RIN) • Réseau de l'Est
ADRESSE BP : 4077 Douala TEL : 237 233 42 83 09 TELEX : 5271 Douala Site internet : www.eneocameroon.cm

Nos valeurs

- Intégrité : l'intégrité est le fil conducteur de toutes nos activités. Elle commence par l'application par tous les co-équipiers et parties prenantes d'ENEO Cameroon des valeurs choisies comme socle commun.
- Respect : respecter la diversité comme principe de gouvernance ; respecter les sensibilités, les points de vue, les divers acteurs et en tirer l'énergie pour construire le présent avec optimisme et l'avenir avec audace.
- Engagement : être motivé et animé d'une force positive pour travailler avec dévouement et professionnalisme, en mettant le client au centre de nos priorités
- Cohésion : pour réussir, ENEO Cameroon doit mobiliser l'ensemble du corps social dans un même esprit d'équipe afin de faire de nos activités une source durable de progrès pour notre pays et d'épanouissement pour notre personnel.

Nos défis de gestion

- Protéger des êtres humains et environnement
- Etre un employeur de référence qui fournit un environnement de travail stimulant et motivant ;
- Agir avec équité, responsabilité, professionnalisme et conformité avec les lois et règlementation en vigueur ;
- Respect de la diversité en entreprise ;
- Etre un ambassadeur de l'image l'entreprise toujours et partout ;
- Promouvoir l'accès sans discrimination aux fonctions et postes de l'entreprise en offrant les mêmes opportunités et chance de succès ;
- Etre loyal et honnête envers ses collègues, l'entreprise et son patrimoine ;

Nos défis en qualité de service

Fournir de l'électricité dont les clients ont besoin à un cout raisonnable dans le respect de l'environnement ;

Faciliter l'accès à l'électricité aux populations et développer les relations de proximité avec les communautés ;

- Considérer nos clients comme priorité n°1 dans nos actions par une recherche permanente d'efficience et d'innovation (NTC) ;

Traiter nos clients de façon équitable sur toute l'étendue du territoire national

Structure de production d'énergie électrique ENEO

Notre entreprise est le partenaire stratégique de l'Etat du Cameroun dans le domaine de l'électricité. De ce fait, elle bénéficie du contrat de concession et de licence dans les secteurs de la production et de la distribution de l'énergie électrique.

- ✓ La production de l'énergie est assurée par une cinquantaine centrales et trois barrages dont :
  - 03 centrales hydroélectriques : SONGLOULOU (384 MW), EDEA (276 MW) et LAGDO (72 MW) ;
  - 39 centrales thermiques, dont 13 interconnectées et 29 isolées ;
  - 03 Barrages de retenue d'eau :
    - MBAKAOU, dont la capacité totale est de 2600 hm3 ;
    - BAMENDJIN sur la rivière Noun dont la capacité totale est de 1800 hm3 ;
    - MAPE sur la rivière la MAPE avec une capacité totale de 3200 hm3.
  - 07 Centrales solaires
- ✓ La distribution de l'énergie électrique est assurée par une maille de lignes allant de la haute tension à la basse tension en passant par la moyenne tension. Des postes de transformation dont le rôle est d'abaisser la tension sont intégrés dans le réseau.

Quant à la distribution, un accent sera mis sur l'électrification des nouvelles zones, la mise en place de nouveaux systèmes de gestion clientèle plus performants (32 millions d'euros)

- ✓ La clientèle d'ENEO est composée d'industries, de ménages ou particuliers, et des administrations publiques et privées.
- ✓ Dans le cadre de ses activités, ENEO noue des partenariats avec les collectivités publiques, les organisations privées et des entreprises sous-traitantes qui réalisent des prestations pour son compte.
- ✓ ENEO s'implique également dans le cadre des études et de la réalisation de projets de développement et d'installation des réseaux électriques. A ce titre, l'usage d'explosifs est fréquent.
- ✓ Par ailleurs, ENEO s'est doté d'un réseau médical, de logements, des centres de formation, d'une chaine de restauration qui contribuent au même titre que les activités à caractères culturel et sportif, à l'épanouissement des employés.
- ✓ La liste des activités ci-dessus n'est pas exhaustive et l'assureur ne pourra décliner sa garantie pour non déclaration d'une activité.
- ✓ Les activités d'ENEO se déroulent sur le territoire Camerounais mais peuvent être menées dans le monde entier.

II-2 POLITIQUE ENEO EN MATIERE DE COUVERTURE DE RISQUES

En raison de la densité du réseau ENEO couvrant l'ensemble du territoire du Cameroun, et par ailleurs entreprise stratégique et vecteur de la croissance, ENEO recherche une couverture d'assurance de qualité par des professionnels du métier, disponibles et soucieux d'offrir à ENEO les meilleures couvertures d'assurances possibles et mieux adaptées à leurs besoins compte tenue de l'étendue de son réseau à la diversité de ses activités de production et de distribution de l'énergie électrique.

Le partenaire assureur devra faire montre d'un professionnalisme avéré, de la souplesse dans la gestion des polices d'assurance et dans l'exécution de ses prestations à l'occasion des sinistres survenus. Montrer de la diligence dans l'exécution des prestations attendues, de l'objectivité dans les réclamations des sinistres évitant des procédés dilatoires et des rejets injustifiés sur le plan juridique et technique. Le partenaire Assureur devra veiller à procéder à l'instruction des dossiers de réclamation et au paiement des indemnités dues dans les délais raisonnables.

Cet objectif ne peut être atteint que si, ces agences périphériques jouissent d'un réel pouvoir de règlement des sinistres. L'expérience des rejets et des réclamations pour des motifs légers notamment pour les déclarations tardives devra être évitée dans le cadre de ce partenariat nouveau.

Dans tous les cas, les dispositions du Code Assurances en matière de protection des droits des consommateurs des produits d'assurance devront faire l'objet d'une mise en œuvre rigoureuse par chacune des parties.

ENEO se veut particulièrement exigeant sur la disponibilité du partenaire à leur fournir toute information ou renseignement au sujet de ces réclamations à l'occasion des sinistres. A cet effet, le partenaire Assureur veillera à lui communiquer les noms et prénoms, adresse et qualité des personnes interlocutrices d'ENEO dans la gestion du projet ENEO au sein de la compagnie.

ENEO sera exigeant quant à la compétence technique et professionnelle de ses interlocuteurs.

Au plan de la solvabilité, notamment la couverture de réassurance, ENEO exigera que le bouquet de réassurance du partenaire contienne un réassureur de classe mondiale noté A. Eneo se réserve le droit d'interpeller directement les réassureurs sans requérir l'avis de l'Assureur.

III-PRESTATIONS ATTENDUES

Les prestations attendues de la compagnie d'assurances et des sociétés de courtage sont :

- La souscription des polices d'assurances qui seront présentées par ENEO ;
- La souscription au police d'assurances transport des facultés qui leur seront présentés à chaque échéance, à la demande d'ENEO au taux de prime indiqués dans la soumission ;
- La prise en charge des honoraires d'expert technique à 100% ;
- La prise en charge de l'expert ENEO pour la surveillance des facultés transportées ;
- La prise en charge des visites de risques ;
- Le remboursement des ristournes et participation bénéficiaire à concurrence de 40% hors frais de gestion ;
- Le respect des obligations contractuelles ;
- L'indemnisation des sinistres dans les trente (30) jours de la clôture de l'expertise ou de l'expertise contradictoire le cas échéant.
- La présomption de couverture d'assurance est acquise pour tout transport des facultés appartenant à ENEO et n'ayant pas encore été déclaré à l'Assureur.
- La prise en compte du ratio S/P pour une réduction du taux de prime par expédition suivant le tableau ci-après :

IV-SPECIFICITES TECHNIQUES DE L'OFFRE

LES BIENS ASSURES

Les produits, marchandises et les équipements d'ENEO CAMEROON, pendant les opérations de transport par voies terrestre, aérienne et maritime.

LES COUVERTURES SOLLICITEES

La valeur annuelle des marchandises transportées est approximativement de FCFA 50 000 000 000 répartie comme suit :

- 60% par voies maritimes ;
- 35% par voie terrestre ;
- 5% par voie aérienne.

Il faut noter que pour le transport par voies de route, ENEO en assume l'exécution par ses propres moyens ou peut confier l'opération à un tiers.

Police d'abonnement pour émission de la garantie obligatoire avec indication du taux de prime applicable.

LES ACTIONS ENTREPRISES POUR LA MAITRISE DU RISQUE ROUTIER

Dans le cadre de la gestion des risques routiers, ENEO a entrepris les actions suivantes :

- Formation des conducteurs ;
- Limitation de vitesse ;
- Publication d'une politique de conduite ;
- Programme de maintenance des véhicules ;
- Installation d'un système de tracking (AFRICA SYSTEM) dans les véhicules ;
- Etc....

Ces mesures contribuent à la maitrise du risque routier et nous vous saurions gré d'en tenir compte dans la soumission de vos offres.
Les marchandises à assurer sont expédiées vers/ou proviennent du monde entier.

PRESTATIONS SPECIFIQUES ATTENDUES

- Modalité de paiement de la prime ; selon la sensibilité ou non du matériels (ex nous ne pourrons assurer les facultés rigides de la même manière que les facultés sensibles).
- Le trajet effectué par les cargaisons ;
- Le mode de transport utilisé par les facultés ;
- Le matériel transporté bénéficiera d'une couverture d'assurance automatique et fera l'objet d'une régularisation périodique par fiche de renseignement ;
- Equipe dédiée au suivi de la police ;
- Présentation du canevas de statistiques de gestion à produire chaque mois ;
- Taux de prime pour chaque mode de transport et selon le conditionnement ;
- Barème des accessoires ;
- Compte de participation aux bénéfices.